

Paris, le 9 mai 2016

**EUROSIC ANNONCE AVOIR OBTENU CE JOUR L'AUTORISATION DE L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE DANS LE CADRE DU RAPPROCHEMENT AVEC FONCIÈRE DE PARIS**

Eurosic annonce avoir reçu ce jour l'autorisation de l'Autorité de la concurrence au titre du contrôle des concentrations dans le cadre de son rapprochement avec Foncière de Paris.

La seule condition préalable à l'acquisition par Eurosic de 26,64% du capital et de 115.058 OSRA Foncière de Paris, auprès d'Allianz et de Generali, est désormais satisfaite.

Ainsi, conformément aux contrats d'acquisition conclus le 4 mars 2016 avec Allianz d'une part et Generali d'autre part, Eurosic acquerra dans les tous prochains jours :

- l'intégralité<sup>1</sup> de la participation d'Allianz dans la société Foncière de Paris représentant 22,7% du capital, au prix de 145,00 euros par action (dividende 2015 de 9,00 euros attaché) et 115.058 OSRA Foncière de Paris au prix de 188,82 euros par OSRA ; et
- l'intégralité de la participation de Generali, aux mêmes conditions, représentant environ 3,9% du capital.

Il est rappelé que du fait de cette autorisation, l'offre publique d'Eurosic sur les titres Foncière de Paris (dont les termes sont détaillés dans la note d'information ayant obtenu visa de l'AMF n° 16-150 en date du 26 avril 2016) demeure uniquement soumise à l'autorisation par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Eurosic de l'émission des actions et des obligations subordonnées remboursables en actions nouvelles Eurosic permettant de rémunérer les titres Foncière de Paris apportés à l'offre publique. Cette assemblée générale extraordinaire a été convoquée pour le 17 mai 2016.

**A propos d'Eurosic**

Eurosic est une société d'investissement immobilier cotée (SIIC) qui gère un patrimoine évalué à plus de 3 milliards d'euros à fin décembre 2015, principalement composé de bureaux, situés à Paris, en première couronne parisienne et dans les grandes métropoles régionales.

L'action Eurosic est cotée à Euronext Paris - Compartiment A sous le code ISIN FR0000038200.

**Relations Investisseurs et presse**

CITIGATE  
Nicolas Castex Tél : +33 1 53 32 78 88 / + 33 6 66 58 82 45  
Nicolas.castex@citigate.fr

EUROSIC  
Nicolas Darius  
Directeur Finances  
Tél : +33.1.45.02.24.73  
n.darius@eurosic.fr

**Pour plus d'information :** [www.eurosic.fr](http://www.eurosic.fr)

---

<sup>1</sup> A l'exception de trois actions.